

## Procès Verbal de la réunion du bureau du 15 mars 2018

Présents : BOURNONVILLE Gwendoline, GRELLIER Hélène, DE LAMBILLY Nadège, COLLET Arnaud, LE GALL Carole, TREILLARD Bérénice (chargée de mission nous à rejoint vers 22h)

Excusé(e)s : TURBELIER-SWANNET Marion

-----  
Approbation à l'unanimité du PV des réunions du 9 et 22 février 2018  
-----

### **Ordre du jour :**

- 1) Bilan de l'entretien professionnel de la directrice Mme Fontaine Magali du 26/02
- 2) Bilan de la rencontre entre les trésoriers et la directrice du 28/02
- 3) Budget prévisionnel pour 2018
- 4) Organisation des rôles de chaque membre du bureau
- 5) Projet du bureau pour 2018
- 6) Questions diverses
- 7) Prochaine réunion

La réunion s'est ouverte à 20h15 à l'Accueil de Loisirs de Fougeré

## **1) Bilan de l'entretien professionnel de la directrice Mme Magali Fontaine du 26 février 2018**

L'entretien a eu lieu le 26 février avec Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER, les deux présidentes. Le bilan professionnel a été réalisé sur différents points :

- parcours professionnel : le poste actuel
- expression des souhaits et/ou des besoins de formations
- perspective d'évolution : les projets avec leurs atouts et leurs freins, l'articulation avec la vie personnelle, l'information sur l'évolution de l'association au sein de l'Accueil de Loisirs et de Familles Rurales, les activités réalisées et les problèmes rencontrés, le rappel des objectifs préalablement fixés n'est pas évalué cette année et une évaluation des objectifs sera fait dans six mois. Une actualisation des objectifs individuels annuels est réalisée en commun avec la mise en avant des points forts et l'amélioration à apporter ou les compétences à acquérir
- missions du poste de directrice : redéfinition complète du poste est revue avec elle
- synthèse de l'entretien

Un deuxième entretien sera réalisé avant la fin de l'année afin de faire le point sur les objectifs et l'avancement des différents projets.

Les entretiens avec les salariés se feront en présence de Mme Magali FONTAINE et de Mme Hélène GRELLIER courant semaine 12 sur le même principe que celui Mme Magali FONTAINE.

Un avenant au contrat de travail du restaurant Scolaire de Fougeré a été effectué afin de réorganiser ses horaires de travail par rapport aux besoins. Il prend effet au 12 mars 2018.

## **2) Bilan de la rencontre entre les trésoriers et la directrice le 28 février 2018**

Était présent à la réunion : Nadège DE LAMBILLY, Arnaud COLLET et Magali FONTAINE, Bérénice TREILLARD (chargée de mission FR)

**Différents dossiers ont pu être abordés :**

- subvention caf pour le matériel informatique :

Un 1er équipement est possible avec une subvention allant jusqu'à 2500€. Elle a été utilisée en août 2015 pour l'achat d'une tablette d'une valeur d'environ 500€ alors que des besoins en équipement plus conséquent aurait été nécessaire. Nous estimons qu'une erreur de conseil a été commise par Familles Rurales.

Nous devons attendre août 2018 pour faire une nouvelle demande de subvention. Celle ci ne pouvant être demandée que tous les 3 ans avec une valeur maximale de 80% du montant

avec un plafond à 800€. Cette demande portera sur l'achat d'une unité centrale avec un écran. Nous pouvons également faire une demande pour du matériel pédagogique (appareil photo, mobilier...) avec une subvention de 40% sans plafond tous les ans.

- subvention de la mairie de Thorigny :

La subvention de 21 235€ a bien été versée le 7 mars comme convenu lors de la précédente réunion du 22 février 2018. Nous remercions la mairie de Thorigny pour sa réactivité et la banque de nous avoir accordé exceptionnellement un découvert.

- subvention de la mairie de Fougeré :

Un premier versement de 17000 €, de la subvention 2018, a été versé le 24 janvier 2018. Les trésoriers ont demandé, accordée par la municipalité, un deuxième versement de 13000 € début avril 2018, un troisième de 13000 € début juin 2018 et un quatrième de 12850 € début août 2018. Ainsi la totalité de la subvention sera payée pour 2018.

- réorganisation de la caisse :

A partir du 1er mars, deux caisses distinctes sont faites avec une fiche de balance entrées/sorties. La première étant pour les encaissements des factures des parents qui souhaitent régler en espèce. Un fond de caisse de 30€ est prévu. La deuxième étant pour les achats divers : timbres, enveloppes, boulangerie... un fond de caisse de 50€ est prévu avec un réapprovisionnement en fonction des besoins.

- versement des salaires :

Les salaires seront envoyés à Magali pour validation et à Nadège sur son mail personnel. Magali imprimera et donnera les bulletins. Le virement sera fait par Nadège à la fin du mois ou les deux premiers jours du mois suivant.

**Suite à cette réunion plusieurs demandes ont suivi :**

- Plan de trésorerie :

Ce plan de trésorerie, qui sera fait par Nadège et Arnaud, permettra d'anticiper les demandes de règlement des subventions de la mairie de Fougeré. (Thorigny l'ayant déjà fait dans son intégralité le 7 mars 2018). Habituellement les subventions sont versées en 3 à 4 fois tout au long de l'année en fonction de nos besoins et donc de nos demandes. A nous de nous organiser afin de ne plus se retrouver dans même situation. Une anticipation pour la demande de subvention de la mairie de Thorigny devra être faite pour janvier 2019.

- une réorganisation de la sauvegarde des données de l'Accueil de Loisirs a été abordée

avec une possibilité de mise en place d'un Dropbox, un disque dur externe... ou tout autre moyen pour garantir cette sauvegarde. C'est à étudier avec Magali. Une demande de nouveaux matériels informatiques étant prévu en août 2018, la décision devra être prise avant.

### 3) Budget prévisionnel pour 2018, anomalies sur les comptes de l'exercice 2017

Suite à la réunion du 22 février 2018 avec les municipalités, le budget prévisionnel 2018 à été revu par les trésoriers. Pour cela, ils ont repris tout l'exercice 2017 pour comprendre la répartition du budget. En lien avec Familles Rurales, des anomalies sur les comptes ont été constatées. La décision est prise de faire une réunion d'information le vendredi 23 mars avec le bureau du Groupement, les 2 mairies et Familles Rurales. L'ordre du jour sera :

- Anomalies sur les comptes de l'exercice 2017
- Exposé des solutions possibles

Mme Treillard Bérénice nous rejoint à ce moment là.

Mme Marion Turbelier-Swannet étant absente ce soir, Mme Carole Le Gall l'appellera dès demain pour l'informer du dossier.

**A ce jour, une plainte a été déposée en gendarmerie. Les membres du bureau ne peuvent donc plus communiquer sur cette affaire.**

### 4) Organisation des rôles de chaque membre du bureau

BOURNONVILLE Gwendoline	Présidente T	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formations pour le bureau et l'accueil de loisirs</li> <li>- entretiens individuels Magali</li> <li>- Réunion Fédération Familles Rurales</li> <li>- Réunion CAF</li> <li>- Signature des contrats de travail</li> </ul>
GRELLIER Hélène	Présidente F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entretiens individuels Magali et animateurs</li> <li>- les goûters</li> <li>- communication avec le RS</li> <li>- lien avec la directrice pour la gestion du personnel</li> </ul>
DE LAMBILLY Nadège	Trésorière F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des comptes</li> <li>- organisation pour le prévisionnel 2018</li> <li>- transmission des fiches de comptabilités avec la fédération</li> <li>- salaire</li> </ul>
COLLET Arnaud	Trésorier T	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation pour le prévisionnel 2018</li> <li>- demande de subvention mairie et autre...</li> <li>- paprec</li> </ul>
LE GALL Carole	Secrétaire T	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des dossiers mutuelles</li> <li>- communication avec les mairies sur les animations</li> <li>- convocation et compte rendu</li> </ul>
TURBELIER-SWANNET Marion	Secrétaire F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi du dossier PAPREC avec Arnaud</li> <li>- suivi des compte rendus avec Carole, soutien</li> </ul>

Cette organisation est faite en fonction de l'implication de chaque personne pour les dossiers en cours. Bien-sûr tout le monde est informé de tout et les rôles de chacun peuvent évoluer en fonction de la fin ou de l'ouverture de dossier, de la disponibilité du bénévole...

## **5) Projet du bureau pour 2018**

Ce point n'a pu être abordé en vu des circonstances du chapitre 3). Il sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## **6) Questions diverses**

### **6.1) Préparation de la réunion d'avril entre Animateurs/Directrice/Bureau**

Nous demandons aux animateurs et à Magali de travailler ces points durant leur réunion du mardi courant mars.

Ordre du jour :

- Validation de la trame de planning sur 4 semaines proposée par Magali
- Réflexion sur l'aménagement intérieur pour allier ergonomie et sécurité
- Etablir une procédure de ménage pour l'Accueil de Loisirs (mobilier, jeux, locaux...)
- Point sur le règlement intérieur : est-il à revoir ?
- Organisation des achats goûters : est-elle à revoir ?
- Comment penser l'accueil de l'enfant et du parent, la séparation? (debout? bonjour?...)
- Quels sont les outils de communication entre les membres de l'équipe? Sont ils efficaces? Sont ils à repenser?
- L'outils de comptage des enfants le matin et le soir pourrait il être optimisé?

### **6.2) Procès Verbal pour la préfecture**

Après relecture et approbation par le bureau, le procès verbal pour la préfecture est signé et sera envoyé dès le lendemain par la poste.

### **6.3) Restoria**

Le restaurant scolaire de Fougeré (RS) met fin au 31 août 2018 au contrat avec Restoria. Les deux associations étant très liées, nous avons décidé de les suivre. Après relecture et approbation par le bureau, la lettre de fin de contrat pour Restoria est signé et sera envoyé dès le lendemain par la poste en courrier avec accusé de réception. Le contrat prendra fin au 31 août 2018 en même temps que le RS. (l'avenant du 01.02.17 ne change pas la date de fin de contrat comme stipulé dans son article 1)

Pour les goûters, nous avons fait une demande auprès des animateurs et de la directrice afin de réfléchir à une nouvelle organisation pour la rentrée de septembre 2018.

La gestion des repas du midi sera fait par le même organisme que celui du RS. Nous suivrons leur choix (après relecture et approbation du contrat).

#### **6.4) Site internet officiel de la mairie Thorigny**

Nous avons reçu des mails de la mairie de Thorigny demandant de faire parvenir des articles actualisés de notre association ainsi que des manifestations ou des informations à faire paraître dans l'agenda de la commune. Nous avons décidé de leur envoyer la nouvelle composition du bureau ainsi de notre adresse mail ([groupermentaccueildeleisirs@gmail.com](mailto:groupermentaccueildeleisirs@gmail.com)) afin que toute personne le désirant puisse nous contacter. Nous avons aussi fait le choix de publier le flyer Paprec dès à présent, pour une collecte fin juin.

#### **6.5) Paprec**

Arnaud qui est en charge du dossier, nous confirme que la banque Crédit Mutuel nous a bien imprimé les flyers et qu'elle a pris en charge la totalité du coût de ceux-ci. Malheureusement elle s'est trompée sur l'impression et 600 flyers Thorigny ont été fait au lieu de 300 Thorigny et 300 Fougeré. Elle nous a refait gratuitement les 300 flyers Fougeré. La distribution des flyers a été effectuée via les cartables des enfants pour l'école publique de Thorigny. La distribution sur les écoles privés Fougeré-Thorigny ainsi que sur l'école publique de Fougeré sera effectué dès la réimpression des flyers.

Une demande de distribution des flyers avec l'agenda communal pour l'ensemble de la population de Thorigny, a été demandé au conseil municipal de Thorigny, la réponse fut rendue par la négation mais l'imprimer à l'arrière est envisageable.

Une demande de local de stockage avant la mise en place des bennes en juin 2018, a été demandé au conseil municipal de Fougeré, la réponse fut rendue par la négation. Cependant la mairie de Fougeré a mis le flyer sur son site internet ainsi que sur sa page Facebook et nous la remercions.

#### **6.6) Plan de formation**

Plusieurs formations sont demandées auprès de Familles Rurales pour le bureau comme pour les salariés, en attente de validation financière.

#### **6.7) Questionnaire parents sur le retour à la semaine de 4 jours**

Avec le changement d'organisation potentiel prévu pour la rentrée 2018 pour les écoles publiques de Fougeré et Thorigny, nous aurions besoin de réévaluer les besoins en personnel et d'évaluer la fréquentation du mercredi matin.

La mairie de Thorigny ayant déjà préparé le questionnaire, nous l'aurions utilisé aussi pour Fougeré. Une demande de transmission auprès de la mairie de Thorigny a été demandé le 26 février suite à la réunion du 22 février. N'ayant toujours pas de réponse nous allons les relancer afin de pouvoir mieux nous organiser et commencer à travailler sur la nouvelle organisation pour septembre 2018. La relance sera faite dès demain par mail.

Réponse de la mairie le 19 mars : "Après avis auprès de M. Le Maire, je vous confirme que nous ne pouvons pas vous transmettre le questionnaire à ce jour tant que nous n'avons pas la réponse officielle de l'Inspection Académique pour la demande de dérogation de la semaine à 4 jours."

## 7) Prochaine réunion

Une réunion d'information avec les mairies et Familles Rurales étant prévu le 23 mars 2018, la prochaine réunion du bureau sera fixée ce jour là.

La réunion s'est terminée à 00h30 en remerciant Bérénice Treillard de sa venue.  
Le compte rendu est finalisé le 21.03.18

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter sur :

[groupermentaccueildeleisirs@gmail.com](mailto:groupermentaccueildeleisirs@gmail.com)

(remplacé par : [contact@bonbadilom.fr](mailto:contact@bonbadilom.fr) depuis juin 2018)

La présidente,

Mme Gwendoline Bournonville

La secrétaire,

Mme Carole Le Gall